

AGA Héritage Plein-Air du Nord

La nature en héritage

JACINTHE LALIBERTÉ

« **Héritage Plein-Air du Nord** », un nom bien senti, symbole de la mission qu'il s'est donnée. Un organisme d'à peine trois ans et qui a fait beaucoup en peu de temps dans le domaine de la conservation et de la protection de la nature laurentienne.

Un peu d'histoire

Le mardi 30 mai avait lieu l'assemblée générale de Héritage Plein-Air du Nord (HÉPAN) qui a été fondé en janvier 2015. Organisme à but non lucratif, il a été reconnu comme organisme de bienfaisance et accrédité en avril 2016, le rendant ainsi apte à recevoir des dons écologiques, ce qui veut dire qu'il peut désormais recevoir des terrains donnés en héritage.

Regroupant des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost, l'HÉPAN s'est donné comme mission de protéger des sites naturels pour contribuer au maintien de la biodiversité et des processus écologiques ainsi que pour assurer, à la population, un accès à la nature pour la pratique d'activités sportives, éducatives, récréatives ou sociales.

Le terrain des « Clément », sis à Sainte-Anne-des-Lacs, est la pièce maîtresse de cet immense casse-tête qui deviendra, au fil des ans, une réserve naturelle mitoyenne aux deux municipalités, le but ultime étant d'acquérir un vaste terrain de 59 hec-

tares. Le territoire englobe le ruisseau Marois, dérivatif du lac Marois qui serpente la vallée et traverse un vaste milieu humide, dont la valeur écologique est inestimable. Ce ruisseau rejoint le lac Blondin à Prévost.

L'assemblée générale, quelques faits importants

Lors de l'assemblée générale, M^{me} Catherine Rivard a relaté les actions menées depuis les débuts de l'organisme. Dès la fin de sa présentation, les interventions ont fusé, de part et d'autre, ce qui donna lieu à une soirée branchée sur les chiffres et les explications financières. Cela a permis de suivre la lente, mais indéniable évolution de l'organisme : 2015, un départ au ralenti, 2016, une année prolifique et 2017, une lancée vers d'autres perspectives. En 2016, les événements se sont bousculés comme l'a mentionné Laurent Besner, administrateur et secrétaire, qui nous en a fait état :

- Suivi des négociations avec les acquéreurs du terrain Julie



Un marais qui se trouve sur le territoire d'Héritage Plein air du Nord.

Gagnon et Jacob Zwicky (achat du terrain prévu en juillet 2017);

- Démarches concernant les dons écologiques auprès de propriétaires de terrains de Prévost et de Sainte-Anne-des-Lacs (terrains inclus dans la zone à protéger);
- Démarches de « partenariat de gestion » auprès de la Ville de Prévost concernant le Boisé du lac Blondin;
- Sollicitation de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs pour un partenariat financier (résolution du conseil municipal d'un engagement de don de 50 000 \$ pour l'achat du terrain « Clément » et ce, conditionnel à l'obtention des subventions demandées);
- Demandes de subventions dont plusieurs sont récurrentes.

À part les subventions, les engagements consentis de certains de ses membres et des donateurs potentiels

sont la principale source de financement de l'organisme. Y aura-t-il un suivi permettant de garantir les entrées d'argent quand arrivera le temps d'acheter le terrain? Une question visiblement préoccupante pour les membres. La réponse vint du secrétaire Jocelyn Lahaie et de la présidente Catherine Rivard : « Dès que les subventions majeures seront connues et que le montant nécessaire à l'acquisition d'un ou de plusieurs terrains leur sera donné, une campagne de financement majeure et une approche des membres qui se sont engagés à un don sera lancée au moment opportun. »

Les perspectives 2017 et 2018 ont été présentées par la présidente. Pour le dossier « acquisition de terrains », les démarches financières, pour le terrain acquis par Julie Gagnon et Jacob Zwicky, se poursuivent en plus de manifester leur intention auprès

de quelques propriétaires de terrains (dons écologiques).

Quant au dossier financier, il est une préoccupation constante. L'HÉPAN doit composer avec des considérants qui divergent selon les appellations de « propriété » (obligation de payer des taxes) et de « réserve naturelle » (aucun paiement de taxes). Le dossier du partenariat avec la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que la recherche de nouveaux programmes de subventions se poursuivent.

La campagne de financement 2017 est commencée. Les citoyens qui souscrivent pourront demander un reçu d'impôt. Les dons et adhésions peuvent se faire via le site www.heritagedunord.org ou le compte Facebook. Pour obtenir l'appui des organismes régionaux et nationaux, il est important que les citoyens leur donnent leur appui.

Pour conclure cette assemblée, dirigée de mains de maître par les membres du conseil d'administration qui ont su, à tour de rôle, répondre aux questions de l'assemblée, il est proposé de remercier et de féliciter les membres du conseil d'administration 2016 pour le travail réalisé et les efforts investis dans la poursuite de la mission de l'Héritage Plein Air du Nord. Cette proposition fut appuyée par des applaudissements sincères.

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche

Enfin, un peu de soleil! On se réchauffe enfin!

Les travaux vont bon train au Centre communautaire; ce sera un endroit agréable. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ce bâtiment avait besoin d'amour.

La Fête nationale se déroulera le 23 juin, venez fêter avec nous! Beaucoup d'activités sont prévues et des artistes de Sainte-Anne-des-Lacs se joignent à nous: Pascal Dufour, Sophie Bourgeois, Sylvain Bolduc, Martin Héroux, DJ Lady K et Luc Guérin. Un événement à ne pas manquer!

Au début juillet, pour la collecte des encombrants, vous êtes priés de sortir vos gros morceaux le dimanche soir. On ne place pas n'importe quoi pour la collecte. L'écocentre reste à notre service pour la plupart des morceaux qui ne sont pas acceptés dans la collecte spéciale (2125, rue Jean-Adam, Saint-Sauveur). Consultez le site www.lespaysdenhautrecyclent.com pour connaître les matières acceptées à l'écocentre.

Les semis-enfous dans le stationnement du Centre communautaire (chemin Sainte-Anne-des-Lacs) sont très utilisés. Ceux derrière l'hôtel de ville sont en fonction; utilisez-les lorsque ceux du stationnement du Centre communautaire sont pleins.

Les jeunes du Camp de jour vont circuler cet été. Soyez vigilants! Bon été et soyez prudents!

SERVICES MUNICIPAUX

ENVIRONNEMENT

BANDES DE PROTECTION RIVERAINES EN CROISSANCE = DES RICHESSES À OBSERVER

La végétation indigène la plus apte à pousser est celle qu'on retrouve naturellement sur le terrain. Alors, restons en tout temps maître de notre tondeuse et régalaons-nous de toutes les belles fleurs sauvages qui colorent harmonieusement les rives ainsi que les arbres et arbustes déjà existants! La bande de protection riveraine nous rend tellement de services; elle filtre et retient les eaux de ruissellement, protège de l'érosion, ralentit le réchauffement de l'eau, habitat, nourriture, etc. Avec le temps, la rive devient esthétiquement agréable, mais surtout elle assure le maintien de la santé de nos milieux sensibles. **Bientôt, il sera possible de parler d'un bouclier végétal naturel grâce à la collaboration des Anne-lacinois(es) dans leurs efforts d'obtenir la conformité des rives.** Continuons de laisser croître la végétation indigène pour qu'elle puisse atteindre un jour ses trois strates végétales et continuer de nous rendre ses services écologiques appréciables. En tout temps, la rive travaille généreusement et bénévolement pour nous, alors observons en tant que jardinier paresseux, qui dit mieux?

URBANISME

« IL Y A UN CHEVREUIL DANS L'ABRI TEMPO !!! »

Si cette phrase est entendue ces temps-ci, c'est qu'il y a sûrement un problème. En effet, tous les abris d'autos temporaires sur le territoire devaient être retirés avant le 1^{er} mai. C'est le règlement.

Et s'il y a des chevreuils si près des habitations c'est que peut-être quelqu'un les nourrit. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs indique que les conséquences de cette pratique peuvent être négatives pour ces animaux. Ils peuvent attraper des maladies causées par la consommation d'aliments inadéquats. Cela augmente aussi la possibilité d'accidents routiers et des dommages causés aux propriétés (dont les arbustes). Ce n'est pas conseillé de nourrir ces animaux.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LE BARBECUE : MODE D'EMPLOI

Le barbecue est conçu pour une utilisation extérieure SEULEMENT. Cet appareil de cuisson et son combustible comportent des risques importants de blessures, d'explosion et d'incendie. Il est donc important de :

- Respecter les distances de dégagement de votre appareil (guide d'utilisation) ou laisser 1 mètre (3 pi) entre le barbecue et toute structure inflammable, une fenêtre ou une porte;
- Éviter de placer votre barbecue près d'une fenêtre ou d'une porte après son utilisation pour éviter une infiltration de gaz dans votre habitation car en cas de fuite, le gaz pourrait s'infiltrer dans votre habitation;
- Nettoyer et vérifier les brûleurs ainsi que les conduits d'alimentation de votre appareil en début de saison;
- Surveiller en permanence un barbecue;

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

- Ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé. Rappelez-vous qu'une bouteille de plus de 10 ans doit être remplacée.

TRAVAUX PUBLICS

ABAT POUSSIÈRE

À chaque année, le Service des Travaux publics applique du chlorure de calcium (éponge retenant l'eau de pluie) sur les chemins de gravier. Cette année, à cause des pluies abondantes, il n'y a pas encore eu d'application. Le chlorure de calcium est un polluant pour nos lacs et étendues d'eau, donc il est important d'attendre une période plus sèche afin d'éviter que le produit se dissolve trop rapidement dans les cours d'eau. La fréquence et le moment d'application dépendra de la température et de la quantité de pluie.

BESOIN DE TERRE DE REMBLAI?

Si vous désirez obtenir gratuitement de la terre de remblai, faites une demande sur notre site web www.sadl.qc.ca section vie citoyenne / voirie ou contactez le Service des Travaux publics au 450 224-2675 poste 228. Les demandes sont priorisées en fonction des distances de transport.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire : 450 224-2675 poste 225

ACCÈS À L'EAU - PARC IRÉNÉE-BENOÎT

À partir du 23 juin prochain du mercredi au dimanche, vous pourrez louer des embarcations au Parc Irénée-Benoît, et ce, durant tout l'été. Argent comptant seulement. Aucune embarcation personnelle acceptée. Stationnement au Centre communautaire et accès à pied jusqu'au Parc Irénée-Benoît sur le chemin Fournel.

FÊTE NATIONALE CHEZ NOUS LE 23 JUIN 2017

Une belle programmation pour tous. Dès 16 h au Parc Henri-Piette. Programmation complète au www.sadl.qc.ca.

JOURNÉES DE LA CULTURE 29, 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2017

Le samedi 30 septembre de 10h à 17h: circuit d'exploration culturelle. Citoyens, vous êtes invités à ouvrir votre atelier, souligner l'apport historique de votre maison, etc. Contactez-nous au 450 224-2675 poste 225.

FOIRE DU CADEAU NOVEMBRE 2017

Les artisans qui désirent déposer leur dossier peuvent maintenant le faire en demandant le formulaire d'inscription auprès du Service des Loisirs. Une sélection sera effectuée à la mi-août par le comité organisateur. loisirs@sadl.qc.ca.

BIBLIOTHÈQUE

Dès le 27 juin et pour tout l'été, deux clubs de lecture pour nos jeunes! Sous le thème: « En voyage autour du monde », on les invite à participer à notre chasse au trésor, aux concours et tirages hebdomadaires.

FÊTE DE LA FAMILLE 19 AOÛT 2017

Sous le thème de la famille, de l'environnement, de la sécurité et de la santé, venez-vous amuser avec nous! Programmation complète au www.sadl.qc.ca.